

Morning News

jeudi 5 décembre 2024



INTERNATIONAL NEWS

ETATS-UNIS: Recul des créations d'emploi non agricoles ADP à +146K en novembre contre +184K en octobre...

...Légère amélioration de l'indice PMI composite de S&P Global à 54,9 en novembre contre 54,1 octobre...

...Hausse du PMI services à 56,1 en novembre (vs. 55,0 en octobre) ...

...Et, baisse de l'indice PMI non manufacturier de l'ISM à 52,1 en novembre contre 56,0 un mois auparavant, selon la presse internationale

ZONE EURO: Recul de l'indice PMI composite de S&P Global et PMI services à 48,3 et 49,5 respectivement en novembre (vs. 50,0 et 51,6 respectivement en octobre), selon la presse internationale

ALLEMAGNE: Contraction de l'indice PMI services à 49,3 en novembre contre 51,6 octobre, selon la presse internationale

ROYAUME-UNI : Baisse de l'indice PMI Composite et PMI services à 50,5 et 50,8 respectivement en novembre contre 51,8 et 52,0 respectivement un mois auparavant, selon la presse internationale



ECO NEWS

PLF 2025 : Adoption prévue aujourd'hui du texte du PLF 2025 devant être transféré à la Chambre des représentants pour une deuxième lecture..... Hausse attendu du budget d'investissement public à MAD 340 Md dans le cadre du PLF 2025...

...Et, soutien prévu de MAD 13 Md à l'ONEE et MAD 8,5 Md aux professionnels du transport routier afin de faire face à l'inflation, selon la presse économique

TRESOR : Levée de MAD 0,5 Md en Bons du Trésor par voie d'adjudication (vs. besoin prévisionnel de MAD 4,5 Md pour le mois de décembre) sur la ligne 52 semaines au taux limite de 2,6351% sans induire de mouvement sur cette ligne au niveau de la courbe primaire, selon la DTFF

DETTE EXTERIEURE : Le Maroc a consacré 5 milliards de dollars en 2023 pour honorer ses engagements liés à la dette extérieure à long terme, un montant en baisse par rapport aux trois années précédentes, selon la presse économique.

BMI-FITCH : Révision à la hausse des perspectives de croissance pour le Maroc à +5% en 2025 (vs. +4,9% attendue auparavant et +2,6% attendue pour 2024) tenant compte d'une potentielle reprise du secteur agricole et de l'accélération de l'investissement public et privé...

...Et, poursuite de la politique d'assouplissement monétaire par BANK AL-MAGHRIB avec deux baisses de -25 bps chacune entre décembre 2024 et 2025 ramenant le taux directeur à 2%, selon la presse économique



NOUVELLES DE SOCIETES

CMT : Publication d'un communiqué de presse suite à la tenue de la réunion du Conseil d'Administration du 03/12/2024, confirmant la démission de M. Luc GERARD de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, ainsi que de son mandat d'administrateur de la CMT ...

... Et, opposition de la société au jugement rendu par défaut par le tribunal correctionnel de première instance de Casablanca en date du 15 octobre 2024 selon les procédures légales appropriées.

LESIEUR CRISTAL : Démission de M. Brahim LAROUI et nomination de M. Peter TAGGE en tant que Directeur Général à compter du 01/01/2025...

...Et, cooptation de Mme Agnès de SAINT CERAN en qualité d'administratrice à la suite du départ de Mme Marie de la ROCHE KERANDRAON

SBM : Ouverture, pendant 15 jours allant du 05 au 20 décembre 2024, d'une enquête de commodo et incommodo conformément à la demande déposée par SBM pour l'obtention d'une autorisation de "fabrication de Mixed Drink dans une société abritant un stockage de l'alcool éthylique non dénaturé et des produits similaires" dans le local sis : 38 Ain Ifran Casablanca

AL OMRANE : Publication des résultats à fin septembre 2024, affichant :

- Un CA consolidé en amélioration de +47% à M MAD 3 554 ;
- Des CAPEX en augmentation de +14% à M MAD 3 558 ;
- Et, un endettement net en alourdissement de +3,4% à M MAD 5 262 comparativement à fin 2023

FT SOFAC AUTO LEASE : Visa de l'AMMC sur le document d'information du fonds de placements collectifs en titrisation « FT SOFAC AUTO LEASE II » pour un montant total de l'émission de MAD 990 906 402,94, selon la presse économique

SOUTHCOMP DISTRIBUTION MAROC : La société devient le distributeur autorisé d'AWS au Royaume pour la fourniture des solutions cloud avancées, notamment en intelligence artificielle et en analyse de données, selon la presse économique



Adresse : Tour BMCE, Rond-Point Hassan II, Casablanca - Maroc

Tél: 00 212 5 22 43 01 31 / 00 212 5 22 43 01 23 / 00 212 5 22 43 01 45



Siège : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc

Tél: 00 212 5 22 64 23 00– Fax: 00 212 522 48 10 07 / 00 212 5 22 48 09 52

RC Casablanca n° 77 971

Autorisation n° 3/26 par l'agrément du Ministère des Finances

www.bmcecapitalbourse.com



Siège : Tour BMCE, Rondpoint Hassan II, Casablanca - Maroc

Bureaux : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc

Tél: 00 212 522 42 78 20 - Fax : 00 212 522 27 38 26

RC Casablanca n° 128905

www.bmcecapitalglobalresearch.com

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après.

Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Bank Of Africa- BMCE Group parmi lesquelles, l'ensemble des entités du Groupe BMCE Capital S.A., (ci-après désignées conjointement, « **Bank Of Africa- BMCE Group** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Bank Of Africa- BMCE Group, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités de Bank Of Africa- BMCE Group, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités de Bank Of Africa- BMCE Group, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités de Bank Of Africa- BMCE Group attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, Bank Of Africa- BMCE Group n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez à Bank Of Africa- BMCE Group, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités de Bank Of Africa- BMCE Group.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, Bank Of Africa- BMCE Group. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent.

Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »